



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2025-445

PUBLIÉ LE 29 AOÛT 2025

Sommaire

Académie de Lille - Rectorat de Lille /

R32-2025-08-22-00004 - Arrêté modificatif de subdélégation de signature dans les secteurs de gestion financière (1 page)

Page 3



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté modificatif portant subdélégation de signature dans les secteurs de gestion financière (services de régions académiques, rectoraux et départementaux)

La rectrice de région académique Hauts-de-France,
rectrice de l'académie de Lille,
chancelière des universités,

Vu le décret du 12 mars 2025 nommant **Madame Sophie BÉJEAN**, rectrice de la région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille, chancelière des universités ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 mars 2025 portant délégation de signature au titre des articles 10 et 75 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique à Madame Sophie Béjean, rectrice de région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille pour l'ordonnancement secondaire du budget de l'Etat ;

Vu l'arrêté rectoral du 28 mars 2025 portant subdélégation de signature dans les secteurs de gestion financière et ses arrêtés modificatifs des 15 mai, 27 mai et 8 juillet 2025 :

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 15 de l'arrêté rectoral du 28 mars 2025 est modifié comme suit : « Subdélégation de signature est donnée à **Madame Audrey LEMAIRE**, attachée principale d'administration, adjointe du département des personnels d'encadrement et administratifs, pour l'engagement et la signature des pièces justificatives des dépenses de tous les actes et décisions se rapportant à la gestion des personnels relevant du périmètre du département des personnels de l'encadrement et administratifs et pour les décisions d'opposition ou de relèvement de prescription quadriennale ».

ARTICLE 2 : Cet arrêté fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 22 août 2025

Sophie BÉJEAN